



Chers habitants, chères habitantes du 10<sup>e</sup>,

Depuis 40 ans, la Ville de Paris, comme Lyon et Marseille, dispose d'un mode de scrutin spécifique à ces grandes villes. Il permet une **représentation juste et proportionnée des arrondissements au Conseil de Paris**, basée sur la densité de population de chacun d'entre eux.

Pourtant, à moins d'un an des élections municipales, sans concertation avec les habitants et les élus locaux concernés, **le Gouvernement choisit de réformer la loi**. Il propose **deux scrutins distincts pour désigner les membres du Conseil de Paris et ceux des conseils d'arrondissement**. Cette réforme est présentée comme une mesure d'égalité avec les autres villes de France, alors que partout le ou la maire est, comme à Paris, désigné par le conseil municipal.

Ne nous y trompons pas, **cette pseudo-simplification relève du mensonge**. Car au-delà des objectifs politiques inavoués, **cette réforme aurait des conséquences très concrètes pour les Parisien-nes**. Avec ce nouveau mode de scrutin, le Conseil de Paris pourrait n'être composé que d'élus issus des quartiers les plus favorisés et **l'arrondissement, échelon de proximité par excellence, serait écarté des décisions parisiennes**. C'est un recul démocratique évident, affaiblissant les arrondissements au profit d'une recentralisation des pouvoirs politiques et administratifs.

**Cette réforme est un non-sens**. Logement, accompagnement des familles, aide sociale, aménagement et gestion de l'espace public, participation citoyenne : sur toutes ces questions du quotidien, **les habitants doivent être entendus et écoutés et c'est bien là le cœur de la fonction des maires et des équipes d'arrondissement**. C'est en ce sens que les compétences des mairies d'arrondissement ont progressivement augmenté ces dernières années, sous l'impulsion de la politique de territorialisation conduite par Anne HIDALGO. C'est bien cette gestion de proximité, au plus près des réalités et des besoins de nos quartiers, que la loi devrait consolider.

Mais dans la droite ligne de la casse organisée des services publics (santé, école publique, politique de la ville, abandon du tissu associatif), le Gouvernement fait le choix de poursuivre ses attaques contre les quartiers populaires au profit des plus privilégiés. **En voulant priver les habitants de leur mairie d'arrondissement, il menace directement un lieu refuge, accessible à toutes et tous, pour les beaux moments comme pour tous les tracas du quotidien.**

Face à ce tripatouillage électoral, face à l'absence de concertation avec vous, habitantes et habitants de Paris, mobilisons-nous ensemble pour interpeller le Gouvernement, et que **cette réforme, si cruciale pour votre quotidien, ne soit faite ni sans vous, ni contre vous.**

Fidèlement,

Alexandra CORDEBARD